

### 13. Prédimensionnement des voiries

Les hypothèses prises pour le dimensionnement des chaussées sont les suivantes pour :

- Une classe de trafic de type TC1 et TC2,
- Une plateforme support de type PF2.

D'après le guide Technique pour l'utilisation des matériaux régionaux de l'Ile-de-France, Catalogue des structures de chaussées, les deux structures envisagées sont résumées dans le tableau suivant :

	Trafic de type TC1 et plateforme de type PF2	
	Structure en grave bitume GB3	Structure en enrobé à module élevé EME2/EME2
<b>Couche de surface</b>	6 cm*	2,5 cm*
<b>Couche de Base</b>	9 cm	9 cm
<b>Couche de fondations</b>		
<b>Couche de forme</b>	<u>Couche de forme</u> constituée de : - Soit de sols en place traités aux liants hydrauliques associés éventuellement à la chaux (sous réserve de résultats positifs des essais d'aptitudes au traitement). - Soit de matériaux rapportés de type GNT + Nappe de géotextile. <u>Critère de réception</u> : Obtention de EV2 $\geq$ 50 MPa (PF2)	
<b>Sol en place</b>	<i>Limons de Plateaux</i>	

	Trafic de type TC2 et plateforme de type PF2	
	Structure en grave bitume GB3	Structure en enrobé à module élevé EME2/EME2
<b>Couche de surface</b>	6 cm*	2,5 cm*
<b>Couche de Base</b>	12 cm	10 cm
<b>Couche de fondations</b>		
<b>Couche de forme</b>	<u>Couche de forme</u> constituée de : - Soit de sols en place traités aux liants hydrauliques associés éventuellement à la chaux (sous réserve de résultats positifs des essais d'aptitudes au traitement). - Soit de matériaux rapportés de type GNT + Nappe de géotextile. <u>Critère de réception</u> : Obtention de EV2 $\geq$ 50 MPa (PF2)	
<b>Sol en place</b>	<i>Limons de Plateaux</i>	

Légende :

EME2 : Enrobé à Module Elevé de classe 2,

GB3 : Grave Bitume de type 3.

\* Cette épaisseur correspond à l'épaisseur totale de la couche de surface (une couche de roulement et éventuellement une à deux couches de liaison). Celle-ci a été définie selon le trafic estimé et la nature de la couche de base.

La chaussée devra être vérifiée à la sensibilité au gel. Les granulats utilisés devront être non gélifs.

L'épaisseur de la couche de forme devra être adaptée à l'hygrométrie et la portance au moment des travaux.

Les entreprises pourront proposer des structures variantes, sous réserves de justificatifs fiables (dimensionnement ALIZE).

Dans tous les cas, les différents dimensionnements et le suivi des travaux pourront être contrôlés et vérifiés par le Bureau de Contrôle ou le Géotechnicien dans le cadre d'une mission G4 selon la norme NF P 94-500.

## 14. Création d'un groupe scolaire – Principes généraux

Compte tenu des éléments précédents, la création d'un groupe scolaire sans niveau de sous-sol (constructions légères) pourra se faire par le biais de massifs isolés descendus à -2,0 m/TN actuel ancrés vers la base des *Limons des Plateaux* ou le toit de la *Formation de Brie*. En cas de présence de sol impropres aux fondations (terrains remaniés) un rattrapage en gros béton sera à prévoir afin de traverser ces horizons et atteindre le bon sol.

La contrainte admissible aux ELS serait comprise entre 0,10 et 0,20 MPa, selon la configuration du projet. Celle-ci sera précisée après vérification des déformations du sol dans le cadre d'une mission G2 AVP selon la NFP94-500 et par le biais d'essais pressiométriques.

Le plancher bas pourra se faire par l'intermédiaire d'un dallage sur terre-plein. Après décapage de la terre végétale, on pourra envisager la mise en place d'un dallage sur une couche de forme en matériaux traités (limons du site à la chaux) ou rapportés (GNT), insensible à l'eau et compactée selon les règles de l'art (GTR) pour uniformiser l'assise du dallage.